



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 17/07/2020 Dossier complet le : 17/07/2020 N° d'enregistrement : 2 020,4759

1. Intitulé du projet

Déclaration de création de forage d'irrigation en eau souterraine < 10 000 m3 sur la commune de COTTENCHY 80440

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SAS BIO AGRI ENERGIES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Loïc LEMAIRE, président de la SAS

RCS / SIRET 84371352000016 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 110 de la nomenclature du décret du 22 sept 1993	Travaux de forage en eau souterraine, rubrique 1.1.1.0 du décret de septembre 2003 débit objectif 04 m3/h pour environ 4000 m3/an

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de creusement d'un forage d'irrigation en eaux souterraines, de profondeur 100 m environ. Sur le territoire de la commune de COTTENCHY (80440), sur le plateau dominant la vallée de la NOYE dans le département de la Somme à 8 km environ au sud des faubourgs d'Amiens.
Réalisation en cas de succès de l'opération de pompage en terme de débit recherché (04 m3/h), d'une mini station de pompage autour de la tête de forage.
L'objectif est de pomper environ 4000 m3/an au maximum, (environ 11 m3/j), pour ne pas surcharger la demande en eau potable au niveau de la commune d'Estrées sur Noye.
Il s'agit de la nappe de la craie, nappe libre en très grande majorité dans le secteur de la Somme et en particulier dans ce secteur. La région agricole concernée présente très peu de forages d'irrigation et très peu de terres irriguées.
La profondeur de la nappe atteint environ 60 m au droit du projet.
le captage AEP le plus proche se trouve à 1200m au sud (Estrées sur Noye), puis à plus de 3km. 5 captages AEP dans les 5 km .
Une carte des emplacements est jointe au dossier. Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection.

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau d'un projet d'installation de Méthanisation porté par un groupe d'agriculteurs, par une pompe de débit objectif 04 m³/h.

Aucun autre forage n'est prévu et n'existe pour cette société.

Ce projet permet d'éviter de trop solliciter le captage d'eau potable le plus proche, celui d'Estrées sur Noye.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de forage au Rotary à 100m de profondeur environ + essais de pompage ;

Edification d'une mini station de pompage, intégration d'un moteur électrique et d'une pompe si les résultats sont corrects.

Réalisation d'une margelle bétonnée autour de la tête de forage de hauteur 30 cm par rapport au terrain naturel, de 3 m² minimum de surface, et sortie de la tête du forage de 50 cm par rapport au terrain naturel.

Creusement du forage au Rotary à l'eau claire de 300 mm en tête, tubage de 125mm à partir de 15m, cimentation de la tête de colonne jusque 15 m afin d'éviter les infiltrations en tête de puits. Tout cela si le débit obtenu est suffisant (04 m³/h comme objectif).

La coupe prévisionnelle du forage est fournie en annexe, la référence a été prise sur le captage en eau potable d'Estrées sur Noye. Les distances par rapport à l'installation seront conformes à la réglementation (35 m minimum).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mise en route et arrêt de la pompe, de façon automatisée : aucune intervention sur le site, sauf cas de maintenance et contrôle car l'alimentation sera électrique et le pilotage à distance et donc la station sera très silencieuse. Aucune nuisance ne sera occasionnée aux habitations.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt de dossier au titre de la nomenclature 1.1.1.0 du décret de septembre 2003 : déclaration de forage et réalisation d'une notice d'incidence.

L'influence prévisionnelle est minime et de rayon estimé à l'aide de la méthode de Theis-Jacob à 44 m deux tiers vers l'aval, qui n'aura aucun effet sur les zones naturelles les plus proches. Aucun autre forage en exploitation n'est présent dans un rayon de 1200 m .

Le captage d'eau potable le plus proche est à 1,2 km .

le projet ne se trouve inclus dans aucun Périmètre.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
profondeur 100 m, emprise au sol de la station < 5m2	mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

COTTENCHY 80440
parcelle ZA4

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

coordonnées en lambert II étendu

X= 599382

Y= 2533121

Z= 103

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte des sites N 2000 les plus proches se trouve en annexe. Il s'agit du site de la vallée de la Somme "Etangs et marais du bassin de la Somme" ("directive oiseaux" à 5 km au nord-est
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de la craie du Sénonien Abaissement prévisionnel très localisé de la nappe, située à 60m de profondeur. Pompage environ 3 h par jour au maximum. Impact évalué à 44 m de rayon sur la nappe, de 2 cm de hauteur à 40 m et de moins de 15 cm à 20 m pour diminuer , pour un débit de 04m3/h. Méthode utilisée : Theis-Jacob, recommandée par le BRGM
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Période de pompage annuelle Influence limitée Pompage au maximum de 3 heures par jour La nappe peut ainsi se rétablir. Pas d'autres forages dans le secteur du bassin versant concerné à moins de 1,2 km (AEP Estrées sur Noye) Le cours d'eau le plus proche est la rivière de la NOYE à 4 km à l'est
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompage dans la ressource en eau souterraine (nappe de la craie) de l'ordre de 4 000 m3/an au maximum
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle concernée est un champ cultivé actuellement, aucune atteinte au milieu naturel ne sera possible
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site N 2000 le plus proche est au niveau de la vallée de la Somme; C'est le FR2212007 " Étangs et marais du bassin de la Somme" à 5km

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très faible emprise < 5m2
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera protégé de toute infiltration par une margelle bétonnée et la tête de forage dépassera de la margelle d'au moins 20 cm
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement au moment des travaux de forage et d'essai de pompage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non car la pompe sera électrique, alimentée par le réseau, et donc très silencieuse même à quelques mètres.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non car la station sera alimentée à l'aide de l'électricité
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alimentation en eau du méthaniseur. Les rejets du méthaniseur sont étudiés et traités dans le projet global de méthanisation.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Station de pompage de dans une parcelle de culture ZA4 sur le territoire de COTTENCHY (80440)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispensé car l'impact sur l'environnement est négligeable de par la nature du projet, l'impact évalué, et la gêne minimale causée à l'environnement. La nappe phréatique est à au moins 60 m de profondeur et sera affectée au maximum de 14 cm à 20 m, 02 cm à 40 m. Le pompage ne sera pas permanent, quelques heures par jour à faible débit, et donc l'impact en sera réduit.

Ce projet est isolé, un seul ouvrage de prélèvement en service est présent, à 1200m. Le projet se situe à cet endroit en raison de la proximité du projet d'installation de méthanisation.

Les impacts cumulés éventuels sont donc négligeables dans ce secteur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
cartographie : Localisation du projet Localisation des zones Natura 2000 Localisation des ZNIEFF Cartes des captages AEP, autres forages. Photographies et localisation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Amiens

le, 17/07/2020

Signature

ben par...
BIO AGRI ENERGIES
8 rue de Fiers
80250 Chaussoy-Epagny
Tél. 06 03 37 64 03
843 113 520 R.C.S. Amiens

lire ci-dessus